

n° 54 – 2008/2

Belgique - België
P.P.
5030 Gembloux
6/ 68064

P 705102

Le Bulletin Campanaire

Association Campanaire Wallonne a.s.b.l.



*Clavier d'étude.
Système à "poulies".
Invention Géo Clément.*



L'École de Carillon de Mons
(1957 – 1968)



Le Bulletin Campanaire

Trimestriel de l'Association Campanaire Wallonne a.s.b.l.

Objectifs : Fondée en 1994, l'Association Campanaire Wallonne a pour objet la sauvegarde, la promotion et la valorisation du patrimoine campanaire (carillons, cloches, mécanismes d'horlogeries de tours, et tout ce qui s'y rapporte) des Régions Wallonne et de Bruxelles Capitale.

Secrétariat et siège social : Rue de la Station
B-5080 Rhisnes
Belgique (Belgium)
Tél. +32-(81)-56.69.60

Site Internet : www.campano.be

Conseil d'administration : Président : Jean-Christophe Michalleg
Vice-président : Serge Joris
Secrétaire : Philippe Slégers
Trésorière : Pascaline Flamme
Administrateurs : Emmanuel Delsaute
Anja Coenen
Cédric Leclercq

Cotisations : ***Belgique*** : par virement au compte : **068-2436615-02**
(par année civile)
- Membre de soutien et administrations = 30 €/an
- Membre ordinaire = 15 €/an
- Conjoint(e) = 5 €/an
- Etudiant(e) et demandeur d'emploi = 5 €/an

Etranger : par virement international à la Banque Dexia :

BIC : **GKCCBEBB** - IBAN : **BE 32 068 2436615 02**

- Union européenne = 16 €/an
- Hors Union européenne = 17 €/an

SOMMAIRE

Editorial : Le regard du grand public sur le monde campanaire - <i>B. Chapelle</i>	p. 3
En direct du Conseil d'administration : Publication du règlement d'ordre intérieur – Politique d'octroi des subsides ACW en 2008 ...	p. 5
Coulée d'une cloche à Liège, lors de la commémoration du millénaire de Notger, le 6 avril 2008 - <i>S. Joris</i>	p. 7
Coulée de cloches en plein air par le maître fondeur A. Voegelé, à Andlau (Alsace), les 29 et 30 sept. 2007 - <i>E. Vanderheyden</i>	p. 9
Le règlement des conflits de voisinage liés à l'utilisation des cloches - <i>E. Delsaute</i>	p. 13
Souvenirs de l'Ecole de Carillon de la Ville de Mons - <i>E. Duwelz et J.-C. Molle</i>	p. 19
XVIe Congrès de la Fédération Mondiale du Carillon, Groningen (NL), du 13 au 17 juillet 2008	p. 27
Sixième Concours International de Carillon Reine Fabiola, à Malines (Mechelen), du 10 au 14 septembre 2008	p. 30
Visites de patrimoine horloger à Liège et Battice - <i>S. Joris</i>	p. 31
L'horloge d'Oeudeghien sauvée de l'oubli - <i>Ph. Slégers</i>	p. 34
Potins campanaires	p. 35
La revue des revues	p. 37
Nouvelles publications	p. 41
Courrier reçu.....	p. 44
Agenda	p. 46

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

*La reproduction des articles et des illustrations de ce Bulletin Campanaire n'est autorisée
que moyennant accord de la rédaction et des auteurs.*

Comité de rédaction : B. Chapelle, E. Delsaute, S. Joris, Ph. Slégers.

Page de couverture : Mons : quartier du beffroi (photo © Office du Tourisme)
et clavier d'étude de l'Ecole de carillon, mis au point par Géo Clément.

EDITORIAL :

Le regard du grand public sur le monde campanaire

Bernard Chapelle ⁽¹⁾

« Y a-t-il de la vie dans cette tour ? » pensais-je lorsque, enfant, je regardais un clocher. Des grondements de mouvements mécaniques et une mélodie puissante me parvenaient des abat-sons. J'imaginai alors que les cloches étaient vivantes, habitantes musiciennes, prisonnières d'un travail programmé.

Quand j'ai vu des cloches pour la première fois, je ne fus pas déçu ... Elles étaient majestueuses dans leurs robes évasées et imposaient le respect. Elles semblaient calmes et détendues se reposant après un dur labeur. Soudain, un déclic de relais électrique, puis deux, trois, quatre,.... claquaient en rythme. C'était déjà une petite musique. Craintif, je me rangeais rapidement dans un coin car les grandes roues motrices se mettaient à tourner. La grosse cloche montrait l'exemple; elle s'inclinait la première et sa « *jambe* », le battant, s'articulait déjà. La « *moyenne* » et la « *petite* » suivaient les mouvements de l'aînée. Elles se penchaient également comme pour saluer le public avant le spectacle. Et la sonnerie commençait ; toutes les trois, en mesure, s'exclamaient !...

Ce récit, bien que lyrique, évoque le regard réel que je portais autrefois sur le monde des cloches. Avec le temps, mon regard sur l'art campanaire s'est modifié. Mais les cloches et leurs sonneries me fascinent toujours.

Dans le passé, le grand public était-il aussi intéressé ? Quel regard porte-t-il aujourd'hui sur l'art campanaire ?

1. Bernard Chapelle est membre de la Fabrique d'église de la cathédrale St-Aubain de Namur.

Jadis, des peurs naissaient, des mystères et des légendes se construisaient ... Les gens attribuaient aux cloches des propriétés surnaturelles et même, ils les personnifiaient.

Au fil des âges, les cloches voient bientôt grandir leur importance ; chaque ville possède un ou plusieurs carillons. Une large littérature musicale leur est réservée. Le carillon jouit d'une excellente image de marque et la fonte d'une cloche devient un art aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Les Belges affectionnent particulièrement les cloches, car des concerts et concours se multiplient vers 1900. Après les deux guerres mondiales, l'intérêt pour les cloches diminue ; c'est l'insouciance des années 60. La grande crise des années 70 génère une modification des comportements : la population marque un intérêt nouveau pour la sauvegarde du patrimoine. C'est ainsi que des carillons sont restaurés, comme en 1981 à Namur, à la cathédrale St-Aubain, où 33 nouvelles cloches sont installées dans la vieille tour du XIIIe siècle. Des Fêtes de la musique sont organisées ; elles valorisent tous les instruments et les carillons se remettent à vibrer.

De nos jours, le monde des cloches, carillons, horloges fait appel à des techniques très perfectionnées et à l'informatique. Avec l'électronique, la mise au point de sonneries performantes se généralise et le sonneur peut déclencher une ou plusieurs cloches via un « *portable* ».

En ce début du XXIe siècle, le grand public s'étonne à l'audition des chants puissants et harmonieux du carillon... Ainsi, les Namurois et touristes qui déambulent sur la Place St-Aubain écoutent volontiers les concerts donnés par le carillonneur local. Le personnel du Palais de Justice tout proche apprécie aussi le chant des cloches : le Chanoine Jean-Marie Huet, Archiprêtre de la cathédrale de Namur, raconte, à ce propos, que le carillon s'est mis à sonner « *Li Bia Bouquet* » alors qu'un procès d'assises se déroulait... L'archiprêtre admet, sourire aux lèvres, que l'interprétation de l'hymne namurois contrastait singulièrement avec le moment solennel de la séance du tribunal...

Mais ne dit on pas que la musique adoucit les mœurs ... ?

En direct du Conseil d'administration

➤ Publication du règlement d'ordre intérieur (ROI)

Les statuts de l'ACW, votés par l'Assemblée générale en novembre 2003, prévoient, à l'article 19, que « *le Conseil d'administration (CA) est chargé d'élaborer un règlement d'ordre intérieur précisant les modalités de fonctionnement de l'association et de le transmettre pour information à l'Assemblée générale* ».

Le CA s'est donc attelé à ce travail et, d'étape en étape, a concocté le document envoyé aux membres avec la convocation à l'AG 2008. Vous constaterez que la maturation fut lente : près de 5 ans !

Le document sert de référence. Il clarifie le fonctionnement de l'association en mettant noir sur blanc les règles de bonne pratique régissant nos activités, tant internes qu'externes.

Nous estimons que ce ROI est un document évolutif et non un texte figé. Il peut (il doit) s'améliorer, en fonction des remarques de chacun.

Inutile de le détailler ici : vous avez eu l'occasion de le lire, mais rappelons-en la philosophie : il se base sur le strict respect des autres (c'est une lapalissade me direz-vous, mais dans le monde campanaire il y a de fortes personnalités qui pourraient l'oublier), sur la conformité des actes officiels de l'association avec la législation en cours (droits d'auteur, etc.) et sur un souci permanent de rechercher le consensus entre tous les membres plutôt que l'affrontement.

Vous constaterez une réelle volonté de promouvoir un développement campanaire durable (cloches, carillons et horloges monumentales), dans un paysage patrimonial en pleine évolution : le partage entre l'ancien à garder et le nouveau à développer est un souci permanent.

Pour le CA, Philippe Slégers

➤ Politique d'octroi des subsides de l'ACW en 2008

Suivi par l'assemblée générale qui s'est réunie le 6 avril, le CA a décidé de poursuivre en 2008 la politique, initiée il y a maintenant plusieurs années, de soutien des membres par l'octroi de subsides.

Compte tenu de l'expérience acquise au cours des exercices précédents et de la volonté d'encourager toutes les activités campanaires, le CA a estimé nécessaire de revoir le système en prévoyant pour 2008 une *enveloppe de 1.500 €* à répartir de manière pertinente en fonction des demandes. Il apparaît que c'est la meilleure façon de répondre aux besoins des demandeurs. Ceci nécessite toutefois la fixation d'une date limite pour l'introduction des demandes.

Les conditions de base sont simples : il faut être membre en règle de cotisation depuis au moins une année accomplie et faire parvenir sa demande de subside au secrétariat de l'ACW pour le 15 mai 2008 au plus tard.

La demande doit contenir une explication suffisamment détaillée de l'activité pour laquelle elle est formulée. Cette activité peut concerner aussi bien les cloches que les carillons ou l'horlogerie monumentale (mise sur pied d'une exposition, d'un événement, d'un festival de carillon, participation à un congrès ou colloque ...). Le matériel promotionnel de l'événement devra indiquer que l'activité est organisée avec le soutien de l'ACW.

Le CA décidera de la répartition de la somme globale de 1.500 € par appréciation des demandes qui lui seront parvenues dans les temps et fera connaître à chaque intéressé sa décision et le montant octroyé au plus tard début juin 2008.

Le subside sera payé après l'activité, sur présentation d'une preuve des dépenses à subsidier et production du matériel promotionnel mentionnant le soutien de l'ACW.

Pour le CA, Emmanuel Delsaute

Coulée d'une cloche à Liège, lors de la commémoration du millénaire de Notger, le 6 avril 2008

Serge Joris



Le millénaire du décès de Notger, premier prince-évêque de Liège (de 972 à 1008), a été commémoré ce dimanche 6 avril en la collégiale St-Jean-l'Evangeliste, qu'il fonda vers 980 (et où il fut enterré).

L'événement, superbement organisé par l'association *Les Amis de St-Jean*, a attiré plusieurs centaines de personnes en ce haut

lieu du patrimoine de la Cité ardente.

Les festivités ont débuté avec la fonte d'une cloche par Thibaut Boudart, ancien président de l'ACW, qui effectua, en 2006, un stage de plusieurs mois dans une fonderie de cloches en France. Il s'agissait, en ce 6 avril, de sa première coulée de cloche en public.



Deux présidents de l'ACW à l'œuvre lors de la coulée de la cloche : l'ancien (Th. Boudart, à droite de la photo, responsable de l'opération) et l'actuel (J.-C. Michallek, de face, à côté de Th. Boudart)

Le démoulage de la cloche, quelques heures plus tard, eut lieu en présence d'un public tout aussi nombreux, avide de voir le fruit de la coulée.



Le démoulage de la cloche



La cloche à l'effigie des Amis de St-Jean

Le programme s'est poursuivi par l'inauguration d'une statue de Notger, grandeur nature, puis, dans une église archi-comble, par un remarquable concert du Trio Virga, qui avait inscrit à son programme un répertoire de musique médiévale et folklorique.



Le concert du Trio Virga

En parallèle se déroulaient des visites du patrimoine campainaire (cloches et carillon) de l'édifice, dont le clocher connut un impressionnant succès de foule malgré les 198 marches à gravir avant d'accéder au carillon ...

La journée s'est terminée par un concert de carillon, donné par Gauthier Bernard, élève verviétois de Jean-Christophe Michallek, président de l'ACW et des Amis de St-Jean.

Coulée de cloches en plein air par le maître fondeur André Voegelé

à Andlau (Alsace), les 29 et 30 septembre 2007

Emmanuel Vanderheyden

Le salon « Au cœur du Patrimoine, les métiers d'art », organisé à Andlau (Alsace) par la FREMAA (Fédération régionale des métiers d'art d'Alsace) les 28, 29 et 30 septembre 2007, avait pour thème, cette année, « *Le métal* ».

L'événement majeur de cette manifestation fut la fonte de deux cloches par le fondeur A. Voegelé et ses artisans campanaires, lors d'un merveilleux week-end ensoleillé.

Le samedi 29, les curieux furent invités à assister à un spectacle nocturne époustouflant. Avant la coulée proprement dite, André Voegelé expliqua à un public très dense la manière avec laquelle il allait procéder, c'est-à-dire dans les règles de l'art, qui semblent immuables. Olivier Tarozzi, expert-campanologue du diocèse de Strasbourg, est ensuite entré dans des détails plus techniques, notamment sur les valeurs musicales des cloches.

Dans la journée, les fondeurs mirent en place les étapes qui menèrent à la coulée des deux cloches. Cette opération se produisit dans les jardins de la maison de retraite Stoltz-Grimm. Le four fut construit à partir de 9h du matin.

Ces deux nouvelles cloches ont véritablement pris vie sous les yeux des spectateurs. La première coulée eut lieu le soir même à 18h, suivie d'une seconde à 21h.



Très ému à la vue du métal en fusion à 1.200 degrés, Roland Vonesch, Président de la FREMAA, a été appelé, en tant qu'ancien fondeur, à effectuer la première coulée. L'affectation religieuse des deux futures cloches a nécessité, au moment même de la coulée, une intervention liturgique : le métal fondu fut béni par le curé de la paroisse, Jean-Luc Lorber.

Pour le public, le plus impressionnant fut de voir le bronze en fusion pénétrer par une rigole dans les moules enterrés. Le lendemain dimanche, le démoulage eut lieu aux alentours de 15h, suivi, vers 18h, du premier coup de battant (au moyen d'un maillet) : le stress pour André Voegelé ! La cloche donna alors ses premières notes. La pureté et la justesse même ! A chacune des trois étapes cruciales (coulée, démoulage, premier coup de battant) de la naissance progressive de ces instruments d'airain, leurs cinq consœurs de l'abbatiale Saints-Pierre-et-Paul toute proche se manifestèrent par de longues sonneries à la volée.

La première de ces deux nouvelles cloches, d'un poids de 250 kg, sonne le ré 4 et est dédiée à saint André, Apôtre et titulaire de la chapelle ⁽¹⁾.

La deuxième cloche, d'un poids de 160 kg, sonne le fa 4 et est dédiée à saint Fabien et saint Sébastien, Martyrs, anciens patrons de la ville d'Andlau jusqu'à la Révolution ⁽²⁾.

Chaque cloche porte les logos ou armoiries de la FREMAA, de la Commune d'Andlau, du Conseil général du Bas-Rhin, de l'Office du

-
1. Elle porte comme première inscription : *DILEXIT ANDREAM DOMINUS IN ODOREM SUAVITATIS*. Ce texte, tiré de l'ancien Missel romain (antienne à l'alléluia de la fête de saint André, Apôtre), se traduit : « *Le Seigneur a aimé André, comme le parfum de l'encens* ». Le texte de la deuxième inscription : « *Béni sois-tu, André, Apôtre de Dieu et disciple du Christ* », provient de l'antienne du Magnificat des vêpres de saint André. Le décor sur la panse représente le saint et la chapelle où la cloche sera installée.
 2. Elle porte cette première inscription : *BEATORUM MARTYRUM TUORUM FABLANI ET SEBASTIANI INTERCESSIO GLORIOSA NOS PROTEGAT*. Le texte, tiré de la collecte de l'ancien Missel romain (collecte de la fête des saints Fabien et Sébastien, Martyrs), se traduit : « *Que la glorieuse intercession de tes bienheureux martyrs Fabien et Sébastien nous protège* ». Le texte de la deuxième inscription : « *Heureux qui meurt d'aimer + Dans l'amour de Jésus* », est tiré de l'hymne du commun des martyrs de la Liturgie des Heures. Il est de Didier Rimaud (1922-2003). Le décor sur la panse offre une représentation de saint Fabien et de saint Sébastien.

Tourisme d'Andlau, avec les mentions : « *Don des paroissiens d'Andlau* », « *Andlau* », « *2007* », ainsi que la marque des fondeurs.



Polissage de la cloche par le fondeur A. Voegelé

Le coût total de cette manifestation était de 17.784 €.

Les deux nouvelles cloches sont appelées à enrichir la sonnerie de la chapelle Saint-André au cimetière d'Andlau ⁽³⁾. Ici, la notion de patrimoine sonore a tout son sens. Là où la sonnerie de l'église Saints-Pierre-et-Paul donne les notes d'un accord riche : do 3, fa 3, sol 3, la 3 et do 4, la nouvelle sonnerie de la chapelle Saint-André répondra sur une autre tonalité (ré 4 et fa 4). Le but de l'opération est de donner aux habitants et aux fidèles d'Andlau une plus grande étendue musicale et sonore, la sonnerie de la chapelle étant du coup en complémentarité avec celle de l'église Saints-Pierre-et-Paul.

3. L'unique cloche actuelle, suspendue dans le clocher de la chapelle Saint-André, est dédiée à saint Joseph, d'un poids de 80 kg et sonnante le sol 4. Cette sonnerie serait largement suffisante pour une petite chapelle ou un monastère retiré dans la campagne. Elle est insuffisante quand il lui faut jouer un rôle d'annonce et d'accompagnement d'une liturgie qui réunit parfois plus de 300 fidèles. Le manque le plus flagrant ressortit aux célébrations de funérailles, les plus fréquentées à Saint-André d'Andlau. La deuxième raison est d'ordre patrimonial. Du temps où elle était l'église paroissiale des gens de la vallée d'Andlau et du village d'Eichhoffen (jusqu'en 1864), la chapelle Saint-André possédait un petit « carillon », dont une cloche de 1.150 kg, bénie en 1446 et sonnante le fa 3. Les Andlaviens la connaissent bien puisque cette « cloche historique » a été transférée dans la sonnerie de l'église Saints-Pierre-et-Paul (anciennement abbatiale) à la Révolution.

Artisan campanaire



Olivier BAUDRI

Electrification des cloches

Horloges d'édifices

Dépannage

Entretien

Devis gratuits



Tout l'appareillage nécessaire pour le clocher **AU MEILLEUR PRIX**

Rue de Mirwart 39 - 6927 TELLIN (Bure)

Tel/ Fax : 084 / 366.595 - GSM : 0478 / 933.155

<http://www.cloche-et-cadran.be>

Le règlement des conflits de voisinage liés à l'utilisation des cloches

Emmanuel Delsaute

Le Bulletin Campanaire 2007/4 fut l'occasion de se pencher sur le ressenti par rapport aux sonneries et jeux de cloches. Entre appréciation personnelle et sentiment collectif, positifs ou négatifs, il apparut que l'activité campanaire présentait un potentiel de conflits.

Ce second volet de l'étude consacrée aux troubles de voisinage en matière campanaire a pour but d'examiner comment les litiges liés au bruit généré par les cloches sont réglés concrètement par le pouvoir judiciaire et donc comment notre société s'est organisée pour déterminer au mieux si une sonnerie ou un jeu de cloches crée des nuisances qu'il faut faire cesser, et dans quelles mesures ⁽¹⁾.

Deux voies

Le législateur offre principalement deux grandes voies de règlement des conflits. Il s'agit de la conciliation et de l'action.

La conciliation est une voie douce qui consiste à permettre aux parties de trouver un accord pour mettre fin au litige. Dans ce cas, le Juge (de paix) n'a pas la possibilité de trancher le litige en imposant aux parties une décision de Justice. Il n'agit qu'en tant que conciliateur dont le but est d'amener les parties à élaborer un accord négocié satisfaisant pour chacune d'elles.

Dans la mesure où le règlement de litiges dus aux sonneries peut se faire en agissant sur de nombreux paramètres (horaires, fréquence ...), on peut considérer que la conciliation représente une voie intéressante

1. Seuls les troubles sonores résultant directement de l'usage des cloches seront envisagés.

pour un règlement facile. Elle sera toutefois inefficace si les relations entre parties sont trop tendues ou si des revendications trop importantes sont formulées.

L' action constitue le procès traditionnel. Dans ce cas-ci, la partie qui s'estime lésée porte le litige devant le Juge en faisant valoir ses arguments et la partie adverse pourra y répondre. Le Juge devra ensuite appliquer la Loi en fonction des thèses en présence et trancher le litige. Sa décision sera un jugement qui s'imposera aux parties et sera susceptible d'appel ⁽²⁾.

L'oeuvre de la Loi... et du Juge !

C'est dans le cadre de l'action qu'une décision de Justice sera rendue obligatoire pour les parties comme vérité légale. C'est ici qu'intervient la nécessité d'apporter une solution au litige qui soit en adéquation avec la législation. Reste que le Juge, dans bien des cas, disposera d'un large pouvoir d'appréciation de la situation.

Le jugement sera basé sur les données de fait et de droit propres au litige soumis concrètement au Juge. Tout au plus pourra-t-il être transposé dans d'autres litiges.

Comment procéder ? Il y a d'abord lieu d'identifier la ou les règles applicables à la situation, après un examen des faits. En matière de troubles de voisinage, on peut considérer qu'il y a deux grandes sortes de règles susceptibles de s'appliquer, parfois en même temps. C'est ainsi qu'on distingue les troubles de voisinage fautifs et les troubles de voisinage non fautifs.

Les troubles de voisinage fautifs sont ceux qui résultent d'une activité contraire à une règle de droit clairement définie ou d'un comportement que n'aurait pas eu un « bon père de famille ». Dans ce cas, il y a transgression d'une norme et cette transgression est une faute. Par application des principes régissant la responsabilité civile (le fameux article 1382 du Code civil), l'auteur de la faute doit réparer

2. La décision ne s'impose par contre pas aux personnes qui n'étaient pas parties au procès et les tiers ne peuvent pas s'en prévaloir.

le dommage (ici souvent moral) qui est causé par celle-ci. Il sera aussi condamné à cesser le comportement fautif.

Imaginons par exemple qu'une sonnerie civile ait eu lieu sans accord des autorités alors que cet accord est requis par la Loi du 18 germinal an X. Il y a transgression de la Loi et donc faute. Le Juge condamnera l'auteur à réparer le dommage qui a pu en résulter, par exemple par l'octroi de dommages et intérêts. Il appréciera le dommage et le lien de causalité de celui-ci avec la faute.

L'application de la responsabilité civile pure a toutefois ses limites car elle nécessite une faute, alors que les normes réglementant l'usage des cloches sont très peu nombreuses ⁽³⁾ et que le critère du « bon père de famille » n'est pas fort adapté à cette matière très spécifique.

La réalité du voisinage étant complexe, dans tous les domaines, on ne peut pas prévoir de législation suffisamment précise pour rencontrer toutes les situations. On peut donc subir un trouble sans que son auteur ne soit fautif... Or, tout propriétaire ⁽⁴⁾ se voit reconnaître par l'article 544 du Code civil le droit de jouir de sa propriété de manière absolue, sans être troublé (dans le respect des lois et règlements).

On a donc élaboré la théorie des troubles de voisinage non-fautifs. Suivant celle-ci, il existe entre les propriétés un équilibre, fonction du temps et des lieux, permettant à chaque propriétaire de profiter de son bien sans être troublé. Bien entendu, la jouissance du bien trouvera ses limites à partir du moment où celle-ci constituera un trouble pour le voisinage ...

Lorsque l'équilibre entre les propriétés est rompu, celui qui subit le trouble a droit à une juste et adéquate compensation de celui-ci.

3. On retiendra essentiellement l'article 48 de la Loi du 18 germinal an X suivant lequel notamment les sonneries civiles ne pourront avoir lieu sans la permission de la police locale (Conseil et Collège communaux). La loi du 18 juillet 1973 relative à la lutte contre le bruit n'a pas reçu d'arrêté royal d'application spécifique aux sonneries de cloches qui déterminerait des limites en termes de normes acoustiques. Il existe un AR du 24 février 1977 fixant les normes de bruit pour la musique dans les établissements publics et privés, mais il ne vise que la musique amplifiée électroniquement, ce qui exclut la plupart des carillons.

4. Ou toute personne disposant du droit de jouissance, comme le locataire.

Comment déterminer à partir de quand il y a rupture, puisque, par hypothèse, il n'y a pas de faute ? C'est ici qu'intervient le pouvoir d'appréciation du Juge en fonction des éléments concrets de l'affaire.

Parmi les éléments qui seront pris en compte pour l'appréciation, on notera à titre d'exemples la configuration et la localisation des lieux ⁽⁵⁾, la nécessité plus ou moins grande de l'activité campanaire concernée, les traditions, le contexte dans lequel interviennent les sonneries ou jeux, leur répétition, leur utilité ... autant de spécificités qui rendent chaque cas unique et permettent par la même occasion de trouver une solution plus adaptée au litige que ne pourrait le faire une règle théorique et rigide.

C'est ainsi qu'on décidera par exemple que la sonnerie nocturne des heures est un inconvénient normal du voisinage lorsqu'on habite à côté d'une église ou d'un beffroi, mais qu'il pourrait (toujours par exemple) en être autrement si cette sonnerie qui était inexistante auparavant est instaurée. On pourra décider aussi qu'il est normal de devoir subir les jeux de carillon répétés durant un festival mais que ceux-ci ne peuvent avoir la même fréquence en dehors de ces manifestations ...



Jacqueline Mauroy, 2008

5. Par exemple, il y a normalement plus de bruit en ville qu'à la campagne.

Après avoir déterminé qu'il a rupture de l'équilibre, le Juge imposera une juste et adéquate compensation.

Parmi les mesures envisageables, on pourrait imaginer, par exemple, la réduction de la fréquence ou de la longueur des ritournelles d'un carillon automatique, l'interdiction des sonneries nocturnes ou des concerts de carillon à certains moments. On pourrait même concevoir qu'un Juge condamne à faire régler adéquatement une sonnerie pour la rendre agréable, ce qui pourrait aussi s'avérer suffisant...



Jacqueline Mauroy, 2008

Il est possible que des troubles de voisinage causés par des cloches présentent des aspects fautifs et d'autres non-fautifs. Ce sera le cas, par exemple, si parmi des sonneries jugées trop longues figuraient des sonneries civiles sans autorisation et des sonneries d'appel aux offices. Le Juge pourrait alors condamner à cesser les sonneries civiles, à payer des dommages et intérêts pour réparer le préjudice subi suite à celles-ci (troubles fautifs), et à diminuer la durée des sonneries d'appel aux offices religieux.

En définitive, on peut constater de manière heureuse que les spécificités locales seront toujours prises en compte dans le règlement des conflits liés aux activités campanaires, ce qui respecte les usages et traditions.

A défaut de pouvoir prévoir la solution théorique qu'apporterait une règle clairement définie, notre système juridique garantit l'ouverture du débat et la place de chacun dans celui-ci.



Delpège

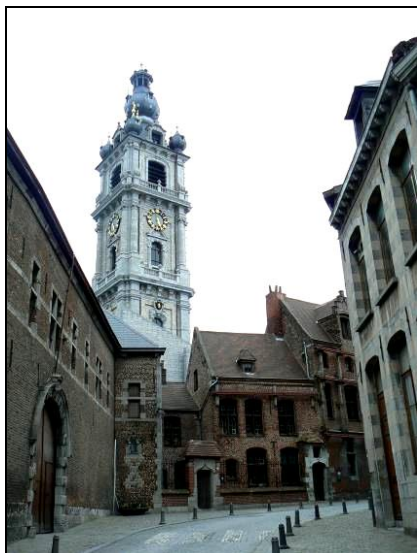
Souvenirs de l'Ecole de Carillon de la Ville de Mons

L'Ecole de Carillon de Mons fut mise sur pied par Géo Clément en 1957. Elle fut active jusqu'en 1968. Pour marquer le 40^e anniversaire de cette date, nous avons demandé à deux de ses anciens élèves, Elisabeth Duwelz et Jean-Claude Molle, de nous livrer leurs souvenirs personnels à ce sujet.

Quelles furent les circonstances de la création de l'Ecole de Carillon de Mons ?

- **Jean-Claude Molle (JCM)** : Alors qu'il était carillonneur de la ville de Tournai, sa ville natale, et Directeur de l'Académie de Musique de Peruwelz, Géo Clément fut nommé en 1954 comme titulaire du carillon de la ville de Mons, succédant ainsi à Fernand Redouté. Quelques années plus tard, il sentit le besoin de mettre sur pied un enseignement du carillon dans le Hainaut, car plusieurs carillons de cette province étaient à l'époque sans titulaire. Le Hainaut possédait, déjà en ce temps, le nombre le plus important de carillons en Wallonie. Avec l'aide des autorités communales, il créa en 1957 l'Ecole de Carillon de Mons. Il avait alors 55 ans.
- **Elisabeth Duwelz (ED)** : L'école était implantée au n° 10 de la Cour du Bailli, ruelle attenante à la Rue des Telliers, en contrebas de la collégiale et du beffroi. Ce bâtiment servait d'extension à l'Académie des Beaux-Arts de la Ville de Mons. L'école de carillon y occupait deux locaux et avait un statut communal.

- JCM: Je me rappelle d'affiches en ville, par lesquelles l'administration communale faisait de la publicité pour les cours de carillon.



Le quartier du beffroi



Bâtiment abritant l'Ecole de Carillon (Cour du Bailli)



Géo Clément à son bureau de l'Ecole de Carillon

Quelle était la formation de Géo Clément ?

- **ED** : Il avait fait un cycle tout à fait complet d'études musicales au Conservatoire de Tournai : solfège, harmonie, fugue, contrepoint, piano, composition, direction orchestrale, histoire de la musique, etc.
- **JCM** : Géo Clément apprit le carillon auprès de Jef Denyn à l'Ecole de Carillon de Malines, dont il fut diplômé en août 1929, avec grande distinction et félicitations du jury. Ses talents de carillonneur furent brillamment consacrés lors du Concours international de carillon qui se déroula en 1934 à Amsterdam. Il obtint la première place de ce concours, devant une vingtaine d'autres candidats. En 1953, il fut appelé à faire partie du jury chargé de juger les examens de fin d'études de l'Ecole de Carillon de Malines. Etant donné ses connaissances techniques du carillon, il fut, pendant les années 1950, le seul expert assermenté dans ce domaine près des tribunaux belges. Il composa une bonne quarantaine de pièces originales pour le carillon, plus une quarantaine d'exercices pour cet instrument ⁽¹⁾.

Comment se passaient les cours ?

- **JCM** : Ils se donnaient « à la carte », les lundi, mardi et vendredi après-midi, ainsi que le dimanche matin. L'école disposait de deux claviers d'étude, dont un situé dans le bureau de Géo Clément, où se donnaient les cours. L'autre clavier permettait aux élèves de se préparer pour le cours.
- **ED** : Les cours s'étalaient sur minimum 2 ans pour le diplôme de « carillonneur » et sur minimum deux années supplémentaires pour le diplôme de « perfectionnement ».
- **JCM** : Pour chacun de ces cycles, Géo Clément avait composé des séries d'exercices : 30 exercices pour le diplôme de carillonneur et 12 études de vélocité pour le diplôme de perfectionnement. On travaillait en parallèle les autres compositions de Géo Clément, des

1. N.d.l.r. : la liste complète des œuvres de Géo Clément a été publiée dans le Bulletin Campanaire 1997/1 – n°9, p. 10 à 11.

sonatines de Pleyel, des œuvres de De Gruyters, de Van den Gheyn, du répertoire d'opéra, opérettes, etc.

- **ED** : Le diplôme de perfectionnement comprenait également une épreuve de composition.
- **JCM** : Le programme comprenait en fait 5 parties : la théorie, la pratique et l'histoire du carillon, ainsi que la virtuosité, l'adaptation et la composition pour carillon.

Qui furent les élèves de Géo Clément et que sont-ils devenus ?

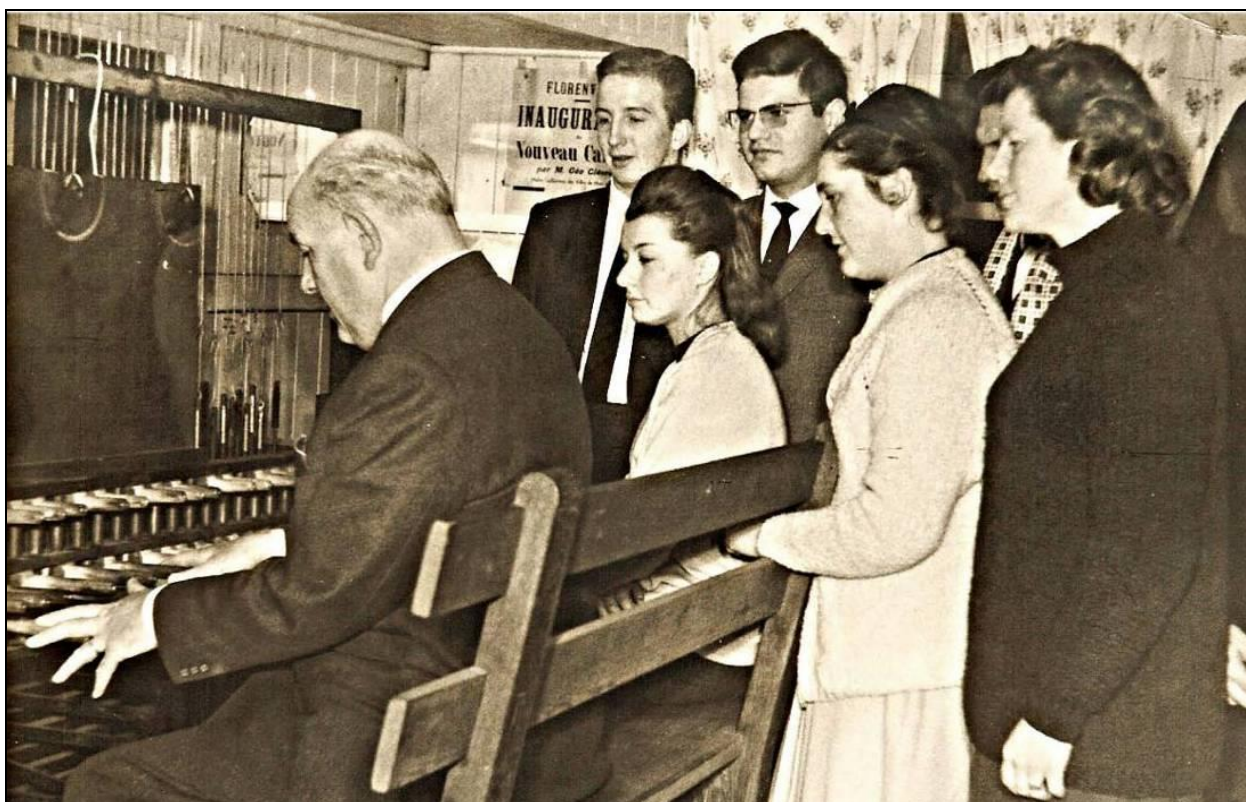
- **JCM** : Son premier élève fut Emile Marin, brillant musicien. Une fois diplômé, Géo Clément l'envoya au Mexique pour y faire une expertise de cloches et y ouvrir une classe de carillon (2). Ce projet pédagogique ne put toutefois aboutir et Emile Marin revint au pays, assez découragé.



*De gauche à droite (au clavier d'étude de l'Ecole de Carillon) :
Hélène Leroy, Géo Clément, Mme Carlier et Emile Marin*

2. N.d.l.r. : dans le cadre de l'exposition internationale de Bruxelles en 1958, Géo Clément avait été contacté par des autorités mexicaines pour un projet campanaire dans ce pays latino-américain. En raison de ses activités professionnelles, il ne put toutefois se libérer pour cette mission. Il la confia alors à son élève Emile Marin. Le clavier d'études de celui-ci fut racheté plus tard par Paula Van de Wiele. Il se trouve actuellement chez Armand Brick, carillonneur à Charleroi.

- **ED** : Il a formé, en outre, une bonne douzaine d'élèves, dont Hélène Leroy (Peruwelz), Gérard Sauvage (Soignies), Paula Van de Wiele (Mons), Walther Meirhans (Suisse), Maurice Clément (son demi-frère, qui prit sa succession comme carillonneur à Tournai), André Lefrancq, Jean Dosogne, Renée Noël, Christian Bouchez, Mme Carlier, Jean-Claude et moi-même.
- **JCM** : Seulement quatre de ses élèves ont poursuivi une carrière de carillonneur. Mais si Géo Clément n'avait pas donné ses cours de carillon, la relève carillonnante dans le Hainaut n'aurait pas eu lieu. Il fut également très actif au niveau de l'implantation de nouveaux carillons en Wallonie dans les années 1960 : Soignies, Braine-le-Comte, Gembloux, etc.



De gauche à droite (au carillon du beffroi de Mons) : Géo Clément, Christian Bouchez, Renée Noël, Jean-Claude Molle, Elisabeth Duwelz, André Lefrancq (partiellement caché), Paula Van de Wiele.

Comment perceviez-vous Géo Clément en tant qu'homme et en tant que professeur ?

- **ED :** Ce qui m'a marquée le plus, c'est sa droiture et son honnêteté. Son caractère a sans doute été marqué par le décès de sa maman alors qu'il n'avait que 7 ans et par les années de guerre qu'il a traversées⁽³⁾. Avec nous il était exigeant, autoritaire, parfois cassant, mais toujours si dévoué, juste, sensible et bon. Il nous considérait d'ailleurs comme ses propres enfants, lui qui n'en avait pas eu.
- **JCM :** Les bases de sa technique étaient d'effleurer les touches avec légèreté, pour produire des sons subtils et tendres.
- **ED :** Géo Clément était également excellent mécanicien, n'hésitant pas à retrousser les manches pour réparer un clavier de carillon ou une transmission défectueuse. Cela m'a d'ailleurs été bien utile lorsque j'ai été confrontée plus tard à des ruptures accidentelles de transmissions dans les carillons dont je suis titulaire.

Un souvenir en particulier ?

- **ED :** Je me rappelle avec plaisir les fêtes qu'il organisait pour nous à la Ste-Cécile. C'était tout un événement ! Ses élèves se retrouvaient avec lui dans la cabine du carillon du beffroi de Mons et chacun, ancien ou nouveau, devait s'acquitter d'un morceau au clavier.
- **JCM :** J'ai également un bon souvenir de l'apéro que l'on prenait avec lui au buffet de la gare de Mons après le cours du dimanche, avant de reprendre le train.

Quel serait votre mot de la fin ?

- **ED :** Chaque fois que suis au carillon, je ne puis m'empêcher de penser à Géo Clément et à tout ce qu'il nous a enseigné.

3. N.d.r.l. : Géo Clément est né en 1902. Pendant la première guerre mondiale, il fut réquisitionné par l'occupant, pour ramasser les cadavres dans les tranchées. Pendant la seconde guerre mondiale, il fut un grand résistant.

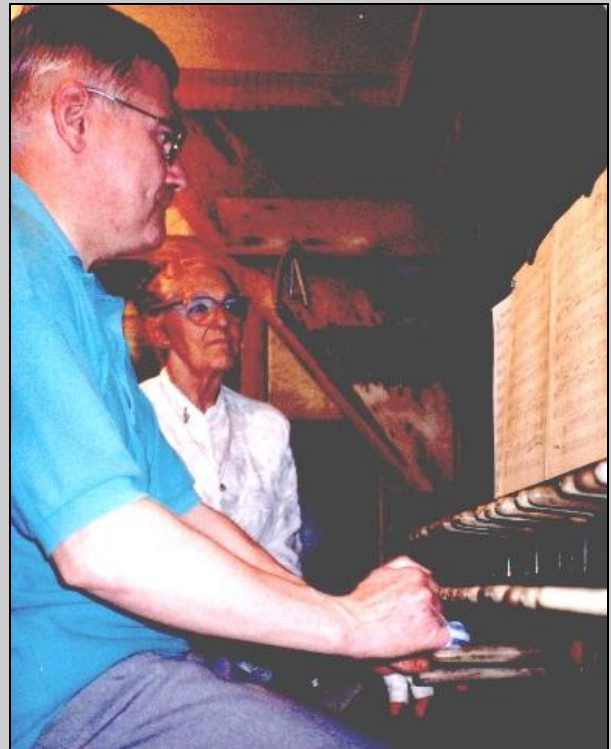
- JCM : Je suis tout à fait d'accord avec Elisabeth : chaque fois que je monte les escaliers menant à mon carillon d'Ath, je pense à lui, tant il a marqué notre génération de carillonneurs.

Propos recueillis par Serge Joris

Biographies

Elisabeth Duwelz a obtenu le diplôme de carillonneur de l'Ecole de Carillon de Mons en 1964, et le diplôme de perfectionnement, en 1966.

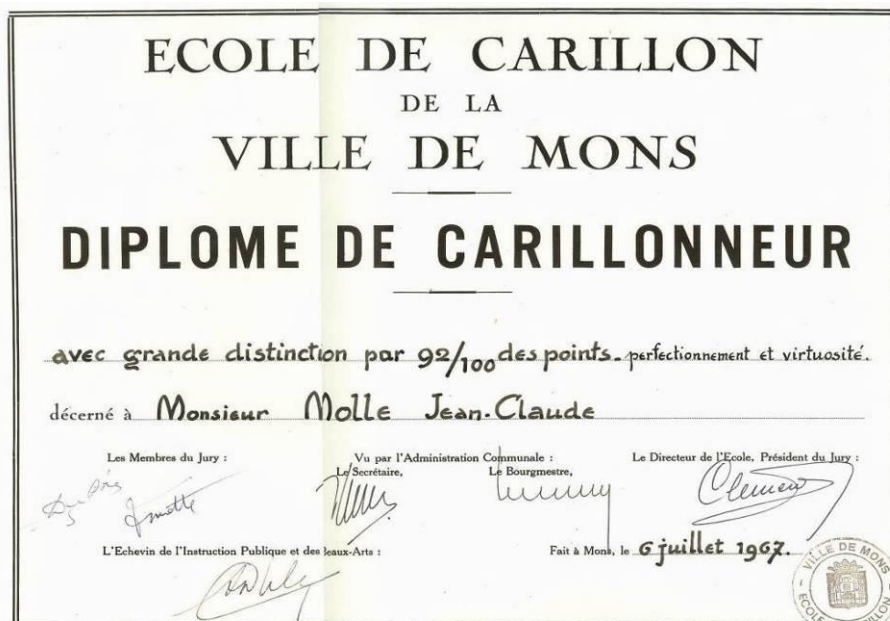
Retraitée de l'enseignement secondaire (cours de chant et de piano à l'Institut du Sacré-Cœur à Mons), elle est titulaire des carillons de Mons, Enghien et La Louvière. Elle donne très régulièrement des concerts aux carillons de Soignies, Nivelles, Braine-le-Comte, etc.



Jean-Claude Molle a obtenu le diplôme de carillonneur de l'Ecole de Mons en 1965, et celui de perfectionnement en 1967.

Egalement retraité de l'enseignement secondaire (professeur de géographie à l'Athénée d'Ath), il est titulaire du carillon d'Ath et organisateur de son Festival annuel de carillon (de même que du cycle annuel de concerts de carillon à Nivelles).

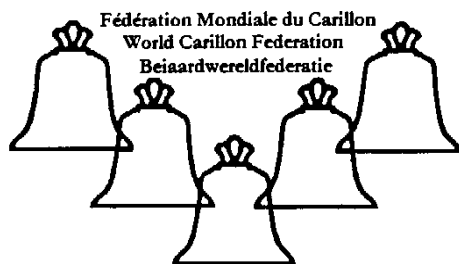
Professeur de la classe de carillon qu'il fonda en 1994 à l'Académie de Musique d'Ath, il a, par cette initiative, donné une très solide formation de carillonneur à une série de jeunes talents.



Diplôme décerné par l'Ecole de Carillon



Lettre de Géo Clément



XVI^e Congrès de la Fédération Mondiale du Carillon

Groningen (NL), du 13 au 17 juillet 2008

A quelques mois du prochain congrès de la Fédération Mondiale du Carillon (FMC), nous avons glané les informations suivantes sur le site Internet relatif à cet événement (www.carillon2008.nl) :

L'épicentre du congrès sera l'Université de Groningen et le carillon Hemony de l'église St-Martin (Martinikerk), situées dans le centre ville. Trois excursions sont prévues, pour visite des cinq autres carillons de la province de Groningen (à Middelsturm, Menkemaborg, Winschoten, Veendam et Appingendam), visite d'orgues historiques et de l'ancienne fonderie de cloches Van Bergen (à Heiligerlee).

Trois carillons ambulants seront mobilisés pour le congrès, dont un carillon équipé du clavier aux normes internationales proposées lors du congrès FMC de l'année 2006 (Gdansk).

De nombreux concerts sont prévus sur ces divers carillons. Certains auront lieu en combinaison avec d'autres instruments. Sept nouvelles compositions pour carillon et instruments divers seront présentées à l'occasion de ces concerts. Des concerts d'orgue et une fonte de cloche en plein air auront également lieu durant les excursions.



L'université de Groningen et son carillon



La Martinikerk et son carillon Hemony

Seize conférences consacrées à l'art campanaire seront présentées dans le cadre du congrès (dont une conférence réalisée en collaboration avec l'ACW).

Frais de participation et modalités d'inscription

Les frais d'inscription sont de **180 €** par personne pour autant que l'inscription soit prise **avant le 15 avril** (210 € au-delà de cette date). Ces frais comprennent :

- l'accès à l'ensemble des activités figurant au programme du congrès (concerts, excursions, conférences, music shop, etc.)
- les lunches et boissons non-alcoolisées qui les accompagnent
- le repas de gala du mercredi 16 juillet
- la documentation offerte aux participants du congrès (partitions des nouvelles compositions précitées, annales du congrès, etc.).

L'inscription se fait soit via le site Internet www.carillon2008.nl, soit en renvoyant aux organisateurs, par e-mail, fax ou poste, le formulaire d'inscription disponible au secrétariat de l'ACW.

Hébergement

Diverses possibilités de logement sont prévues (voir ci-après). Les congressistes se chargeront de faire personnellement les réservations appropriées. Les prix ci-dessous comprennent le petit-déjeuner, le service et les taxes :

		Chambre individuelle	Chambre double
University Guesthouse	**	59,00 €/nuit	85,00 €/nuit
Martini Hotel	***	93,00	106,00
Auberge Corps de Garde	***	108,00	121,00
Eden City Hotel	***	113,00	131,00
NH Groningen Hotel	****	116,50	134,00
NH Hôtel de Ville	****	143,00	156,00
Schimmelpenninck Huys	***	148,50	177,00

(Il existe également la possibilité de faire du camping dans un des parcs municipaux : voir www.campingstadspark.nl).

Données générales

L'historique et l'intérêt des congrès de la FMC ont été décrits dans le Bulletin Campanaire 2008/1 - n° 53 (p. 37 à 40).

La ville de Groningen, chef-lieu de la province du même nom, compte 185.000 habitants, dont près de 40.000 étudiants. Son université fut fondée en 1614. Elle possède divers musées et lieux de spectacles.



Windschoten



Appingedam

Sixième Concours International de Carillon Reine Fabiola

Malines (Mechelen), du 10 au 14 septembre 2008

L' Ecole de Carillon Jef Denyn de Malines annonce la mise sur pied du sixième Concours International de Carillon Reine Fabiola, organisé en collaboration avec les autorités communales. Ce concours est ouvert aux carillonneurs du monde entier, sans limite d'âge.

Les candidats proposeront :

- 9 pièces de haut niveau de virtuosité (*dont un Prélude de Matthias Vanden Gheyn*),
- trois pièces romantiques (*compositions originales pour carillon*),
- trois pièces contemporaines (*compositions originales pour carillon*).

Les inscriptions doivent se faire *avant le 15 mai 2008*. Elles seront accompagnées d'un exemplaire des partitions des œuvres proposées (ces partitions ne pourront porter d'indications permettant l'identification du candidat par le jury).

Pendant les épreuves éliminatoires (les 10 et 11 septembre), ainsi que lors de l'épreuve finale (les 13 et 14 septembre), les candidats devront interpréter un morceau imposé. Les cinq premiers lauréats des épreuves éliminatoires seront admis à l'épreuve finale.

Toutes les épreuves auront lieu sur le (nouveau) carillon de la cathédrale St-Rombout (49 cloches, tonalité du do1 du clavier = sol 0).

Renseignements complémentaires (modalités d'inscription, déroulement des épreuves, caractéristiques détaillées du carillon, montant des prix accordés, etc.) :

Ecole Royale de Carillon Jef Denyn

Fred. De Merodestraat, 63

B-2800 Mechelen

Belgique

info@beiaardschool.be

www.beiaardschool.be

Tél. +32 (0) 15-20.47.92

HORLOGERIE MONUMENTALE

Visites de patrimoine horloger à Liège et Battice

Serge Joris

La Commission horlogerie de l'ACW avait rendez-vous le 8 mars pour la visite du patrimoine horloger de la cathédrale St-Paul (Liège) et de la collection d'horloges monumentales de Pierre Liégeois (Battice).

Accueillis à la cathédrale St-Paul par Jean-Claude Frankin, son sacristain (photo ci-dessous), et par Jean-Christophe Michallek, président de l'ACW, nous étions une dizaine à gravir les escaliers de la tour de l'édifice pour en découvrir le patrimoine horloger. Aux étages intermédiaires, nous avons pu

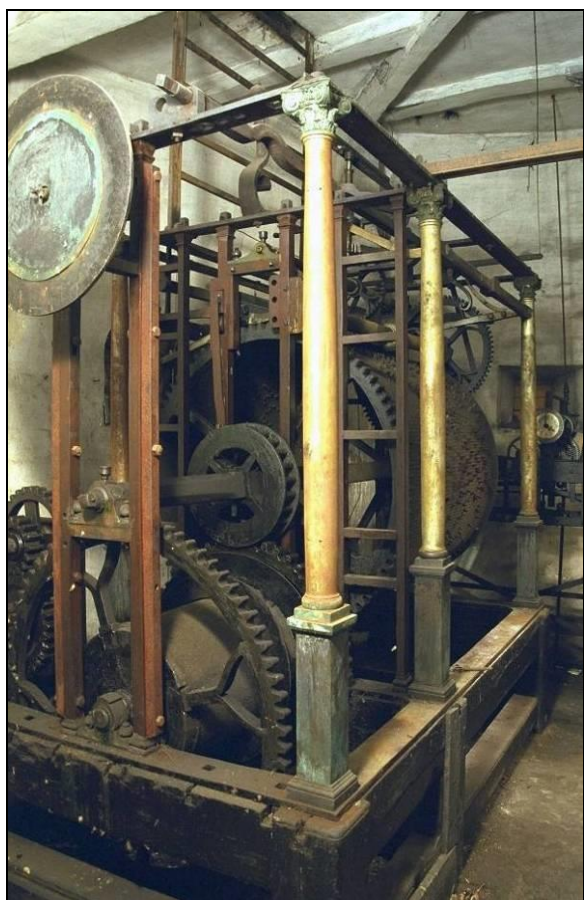


admirer l'impressionnante charpente de bois à laquelle sont suspendues les six cloches de volée de la cathédrale (dont un bourdon de 8.187 kg, fondu par S. Van Aerschodt en 1870 et deux grosses cloches Causard, fondues en 1881).

Le mécanisme d'horlogerie, quant à lui, est abrité dans un local faisant face (voir photo ci-dessous) à une chambrette qui servait jadis de logis au responsable du remontage des poids et du réglage de l'horloge. La mécanique horlogère se



compose de deux éléments : une imposante machine à carillonner, signée Gilles et Nicolas De Beeffe, datée 1756, provenant de l'ancienne cathédrale de Liège détruite à la Révolution française, couplée à une horloge Michiels, datant probablement de la fin du XIXe. Le tambour du carillon automatique fut programmé pour la dernière fois par le père de Jean-Claude Frankin, notre guide du jour. Le tout est actuellement hors service.



La machine à carillonner (1756)

L'absence d'éclairage dans le local nous a contraints à faire la visite à la lueur de lampes de poche ...



L'horloge Michiels

Quelques dizaines de marches plus haut, nous avons découvert le carillon, composé essentiellement de cloches fondues en 1754 par A.-J. Vanden Gheyn et provenant, elles aussi, de l'ancienne cathédrale de Liège (St-Lambert).

Le cap fut mis ensuite sur Battice, situé à une quinzaine de kilomètres à l'est de Liège, où Pierre Liégeois nous a présenté dans le détail sa fabuleuse collection d'horloges monumentales rescapées des clochers d'Andrimont, Hombourg, Chainoux, Elsaute, Herve, Julémont, St-André, Saive, Bolland, St-Jeansart, Warsage, Gemmenich, etc.

La plus ancienne de ces horloges date de 1650-1660. Nous avons pu admirer le soin apporté par Pierre Liégeois à leur remise en état et à leur conservation : toutes les horloges exposées (17 au total) sont en parfait état de marche !

Depuis le début des années 1990, Pierre Liégeois a visité près de 120 clochers afin d'en sauver le patrimoine horloger.

Certaines horloges restaurées par ses soins sont exposées dans leur église d'origine. C'est le cas à Soiron, Bolland, Feneur, St-Jeansart, Moresnet, Remersdael, Gemmenich et Warsage.

Cette après-midi de découvertes horlogères s'est clôturée par une collation, très sympathiquement offerte par M. et Mme Liégeois.

Tous nos remerciements à nos guides et hôtes du jour !



Pierre Liégeois présentant ses horloges



Discussions entre spécialistes



L'horloge d'Oeudeghien sauvée de l'oubli

Philippe Slégers

Vous ne serez pas surpris en apprenant que notre carillonneuse Pascaline Flamme s'est retrouvée il y a quelque temps dans la tour de l'église de son Oeudeghien natal et a découvert le mécanisme d'une horloge qui « dort » dans ce clocher du Hainaut. En effet, les carillonneurs, et d'ailleurs tous les membres de l'ACW, sont par définition « gens de tours », curieux et désireux de valoriser leur patrimoine campanaire.



Comment savoir de quoi il s'agit ? C'est là que la complémentarité entre les membres de l'association est passionnante.



Sur simple examen des photos, voilà la réponse qu'un de nos spécialistes en horloges de tours, Benoit Mathieu, lui a envoyée :

« Il s'agit d'une pendule de François Prémereur de Sarlardingue (Grammont) des années 1870. On peut voir la même pendule dans le clocher de Fleurus ».

Et si un amoureux des horloges envisageait de lui rendre vie !



Potins campanaires

CLOCHES ET CARILLONS

- **L'ACW et l'artisanat campanaire sur les ondes radio et à la télévision**

Jean-Christophe Michallek, Président de l'ACW, a été interviewé par la RTBF dans le cadre de l'émission radio « *Flashback* » du 9 janvier, consacrée aux carillons de Wallonie. A cette occasion, le site Internet de l'association a enregistré 110 visites, soit plus du double de la moyenne quotidienne.

A quelques jours de la fête de Pâques, la télévision nationale a diffusé, dans son émission « *Au quotidien* », un reportage sur une des firmes wallonnes d'entretien d'installations campanaires (Campa) à l'œuvre, pour l'occasion, dans la tour de la cathédrale St-Aubain de Namur.

L'après-midi du jour de Pâques, la RTBF a rediffusé un reportage de 45 minutes sur la fonte et l'installation de la cloche de 960 kg qui vint, il y a quelques années, compléter le carillon de Wavre.

- **La Roche (Province de Luxembourg) : vol de cloches**

Mi-février, trois individus ont nuitamment dérobé 2 cloches exposées à la maison du Tourisme du Pays de la Roche-Houffalize. Ces cloches faisaient partie du patrimoine local. La première mesure 70 cm de haut et date de 1895. La seconde, coulée par Causard (Tellin), mesure 40 cm. Les malfrats semblent issus de la mouvance des ferrailleurs ou des antiquaires. Toute information utile à l'enquête peut être communiquée à la police de Durbuy.

- **France : la Savoyarde auditée**

Le célèbre bourdon de la basilique du Sacré-Cœur à Paris a fait l'objet, le 14 décembre 2007, d'une mise en branle exceptionnelle pour évaluer les risques de rupture. Le diagnostic fut fait en présence du Prof. Rupp (Université de Kempten, Allemagne) et de la fonderie Cornille Havard, dans le cadre du projet

européen « *Probell – Maintenance and protection of Bells* » (réf. : SFC, Patrimoine Campanaire n° 57).

- **France : un bourdon aisément audible et visible**

Bonsecours, près de Rouen, est connu des campanophiles pour son bourdon Léon, dont le poids dépasse 6 tonnes : il est rare, en effet, de pouvoir voir une cloche de cette taille, sans avoir à monter des escaliers. Le beffroi métallique (ajouré) et son assise ont été récemment réparés, permettant à la cloche, reconditionnée à la fonderie de Villedieu-les-Poêles, de sonner à nouveau. (réf. : P. Latour).

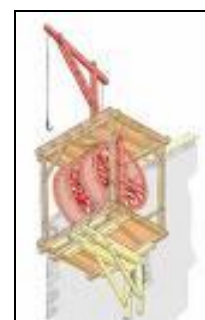


- **Espagne : accident lors d'une sonnerie en volée tournante**

J.-P. Villenave (FR) nous signale l'existence sur Internet de la vidéo d'un accident spectaculaire, survenu lors d'une sonnerie en volée tournante : l'un des sonneurs, dont la corde s'est malencontreusement enroulée autour du mouton de la cloche, a failli être catapulté à l'extérieur de la tour (la vidéo est visible à l'adresse : <http://fr.youtube.com/watch?v=X4CQHDX5yNc&NR=1>).

- **Tchéquie : Elevatio campanae**

La firme tchèque Ars Tignaria a réalisé un DVD présentant la montée d'une cloche dans son nouveau beffroi, par l'extérieur de la tour par des techniques de levage médiévales (roues en bois, etc.). Ce DVD peut être commandé à l'adresse Internet faber.tignarius@c-box.cz.



HORLOGERIE MONUMENTALE

- **Excursion horlogère en Allemagne**

L'association *Stichting tot Behoud van het Torenuurwerk* (NL) organise une excursion à la découverte de divers musées d'horlogerie d'édifice en Allemagne. Elle aura lieu du 25 au 30 août. Les inscriptions doivent être enregistrées avant le 1^{er} mai. *Renseignements* : tél. 32-(81)-61.09.68.

La revue des revues

Les revues sont classées ci-dessous par ordre alphabétique. Des informations complémentaires sur leur contenu peuvent être obtenues au tél. +32-(0)81/61.09.68 :

CLOCHES ET CARILLONS

- **British Carillon Society (BCS) Newsletter, n° 73 – février 2008 :**

Installation prochaine d'un carillon de 33 cloches à la cathédrale de York – Nouvelles de Cobh (Irlande) – Les cloches de deux petits carillons écossais désormais affectées à du change-ringing – Nouvelles des amis du carillon de Bournville – Hommage à LaSalle Spier (1890-1982), carillonneur et compositeur à Luray (Virginia, USA).

Supplément musical : « Passing Thought n° 3 », d'Anthony Skilbeck.

- **Bulletin (Guild of Carillonneurs of North America, GCNA), vol. 54 (2005) et vol. 55 (2006) :**

Vol 54 : Ce volume présente, en 111 pages, la traduction en langue anglaise du livre de André Lehr † consacré aux aspects techniques de la campanologie (initialement publié en néerlandais). Il s'agit d'un document de prime importance dans une bibliothèque de campanologie (voir aussi p. 42 de ce Bulletin Campanaire).

Vol 55 : Les congrès 2004 et 2005 de la GCNA et le congrès 2004 de la FMC à Oslo – Le carillon Foreman de Simsbury (Connecticut) – Geoffrey Cook, compositeur pour carillon – La pédagogie de l'enseignement du carillon – Hommage à James Browne Angell, carillonneur de l'Université de Stanford (CA).

- **Klok en Klepel (Nederlandse Klokkenspel-Vereniging, NKV), n° 101 – décembre 2007 et 102 - mars 2008 :**

N° 101 : La restauration du carillon de Voorschoten – Sept nouvelles rues de La Haye portent le nom d'un carillonneur – Roelof Jan Gort et le carillon de Arnhem (suite) – Au sujet de la récente interdiction d'installer un carillon dans la tour de l'Hôtel de ville de Dordrecht –

Interview de Auke de Boer, carillonneur et organiste - L'administration communale de Tilburg inflige une amende suite à l'usage matinal d'une cloche - Premier examen de carillon au Carillon Instituut Nederland (Dordrecht) - Le concours international de carillon à 4 mains (à Zwolle, le 1^{er} septembre 2007).

Supplément musical : « Suite Kerkfeest, n° 1 », de Jan Zwart.

N° 102 : La restauration du tambour du carillon automatique d'Appingedam (exposé au musée campanaire d'Heiligerlee) - Le carillon d'Arnhem dans la période 1891-1920 - Comment vérifiait-on, dans les années 1920, qu'il y avait assez d'espace dans une tour pour y installer un carillon - Rainer Schütte, nouveau conservateur du musée campanaire d'Asten - Le festival de composition pour carillon automatique, organisé en 2007 en province de Limburg - Programme du congrès 2008 de la FMC (Groningen).

Supplément musical : « Eja Mater », extrait du *Stabat Mater* de A. Dvořák, arr. Roy Kroezen.

- **L'Organiste (Union Wallonne des Organistes, UWO), n° 156 - octobre-novembre-décembre 2007 :**

Supplément musical pour carillon : « Tour de kermesse », de E. De Vos.

- **Magazine (Vlaamse Beiaardvereniging, VBV), 14^e année, n° 1 - janvier-février-mars 2008 :**

Histoire et description technique du carillon de Lier - Analyse du manuel de programmation de carillon automatique rédigé par Hendrick Claes, horloger originaire de Malines (daté de la période 1616-1633, ce manuel est probablement le plus ancien de ce type qui soit connu à ce jour).

Supplément musical : « Danse Macabre », de Camille Saint-Saëns, arr. : Gaston Van den Bergh.

- **Museum Info (Nationaal Beiaard- en Natuurmuseum Asten, NL), n° 1 - décembre 2007 :**

La nouvelle structure du musée d'Asten - Nouvelles acquisitions du musée - Le renouvellement de la section « Chine » du musée.

- **Patrimoine Campanaire (Société Française de Campanologie, SFC), n° 57 - janvier-avril 2008 :**

Le développement des ensembles de handbells en France - Actualités de France et d'ailleurs : nouvelles campanaires du Québec, cloches des temps modernes, nouvelles des sonneurs de cloches, musique et carillons, réglementation, litiges et jurisprudence, musées et expositions campanaires, vie de l'association, nouvelles acquisitions de la bibliothèque de la SFC, etc. - Les 20 années d'existence de la SFC.

HORLOGERIE MONUMENTALE

- **Het Torenuurwerk (Stichting tot Behoud van het Torenuurwerk, NL), n° 96 - décembre 2007 et n° 97 - mars 2008 :**

N° 96 : Au sujet de l'horloge monumentale de la gare St-Pancras de Londres - La restauration de l'horloge de la remise à carrosses de Staverden - L'horloge de la tour de l'église de Cillaarshoek - Le mécanisme de mise à l'heure de l'horloge de l'église d'Eenigenburg - Une horloge rare à Clusone (Italie) - La restauration de l'horloge de tour de Serraetrona (Italie) : suite et fin.

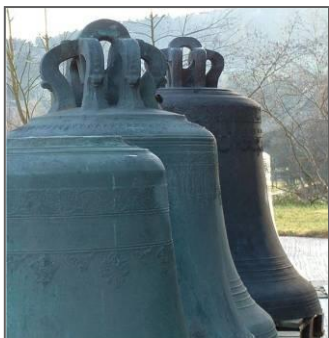
N° 97 : L'horloge de tour de l'église de Zuid-Beijerland - Au sujet du dernier fabricant d'horloges monumentales à Enkhuizen - Une horloge intéressante dans la Vieille Tour d'Ablasserdam - L'horloge de la tour de l'église Emmanuel à Ermelo - La restauration de l'horloge Wagner du Panthéon de Paris.

Anciens numéros du Bulletin Campanaire

La liste des articles parus à ce jour dans le Bulletin Campanaire est régulièrement mise à jour sur le site Internet de l'association.

Les personnes souhaitant compléter leur collection de Bulletins Campanaires sont priées de contacter le secrétariat de l'ACW (coordonnées en page 1). Coût (hors frais d'expédition) = 2,00 € par numéro.

CAMP



- électrification
- automatisation
- bâtis, suspensions
- horloges de tour
- montage, restauration et entretien d'installations en tous genres
- soudure de cloche fêlée avec garantie
- expertises et devis gratuits



**Une gamme complète dont
tous les clochers rêvent**

**Rapport QUALITE/Prix
imbattable**

**Made in Belgium,
Mondialement exporté**



Mont du Carillon 39 – B-6927 TELLIN

Tél.: ++ 32 (0) 84 36 70 32 - Fax: ++ 32 (0) 84 36 66 59

E-mail: info@campatellin.be - WWW.campatellin.be

NOUVELLES PUBLICATIONS

CLOCHES ET CARILLONS

Liège, de clocher en clocher

Vincent Botta, Jean Kokelberg, Maylène Laffineur-Crépin

Editions du Perron - ISBN : 978-2-87114-225-6

156 pages – format 24 x 19 cm – 200 illustrations – prix : 23 €

Quiconque admire le paysage depuis le sommet des collines qui entourent Liège est stupéfait d'embrasser du regard tant et tant de clochers, témoins d'un riche passé, souvent oublié. Cet album vous conduit à travers ces lieux qui forgèrent l'âme de Liège.



Renseignements : Editions du Perron (Rue du Parc 44, B-4432 Alleur - tél. 04/247 00 36 – e-mail : info@perron.be)

Cloches, carillons et carillonneurs à la basilique St-Martin de Liège

J.-P. Félix, M.H. Marganne et M. Mélard

404 pages – 40 illustrations – prix : 55,00 €

L'étude retrace l'histoire du patrimoine campanaire de la basilique : cloches fabriquées par Roch Grongnart, Joseph Thomas, Martin Legros, André Vanden Gheyn, André-Louis-Jean Van Aerschodt, Georges Slégers. Elle contient également le relevé des inscriptions des cloches en place ou disparues.

La première partie du recueil est consacrée aux orgues, organistes et maîtres de chant et de musique de la basilique.

Renseignements : J.-P. Félix (Avenue Charbo 24-bte 28, B-1030 Bruxelles)

Un inventaire campanaire : et après ?

Société Française de Campanologie (Paris)

100 pages - format A4

Il s'agit du recueil des communications faites lors du séminaire organisé sur le sujet, les 5 et 6 novembre 2007, par la Société Française de Campanologie (SFC) à l'occasion des 20 ans d'existence de l'association (le compte-rendu de participation de l'ACW à ce séminaire a été publié dans le Bulletin Campanaire 2008/1, n° 53, p. 17-19).

Les communications sont classées en 5 rubriques : méthodologie et pratiques de l'inventaire, connaissance des fondeurs et de leurs œuvres, accès aux informations campanaires collectées, diagnostic et restauration des ensembles campanaires, valorisation et animation autour des clochers. Parmi celles-ci figure la communication d'Emmanuel Delsaute au nom de l'ACW.

Renseignements : SFC (Avenue de Charlebourg 41, F- 92250 La Garenne Colombes, France).

Campanology textbook

(Manuel de campanologie)

The Guild of Carillonneurs in North America (GCNA)

111 pages – format 21,5 x 28 cm - nombreux tableaux et schémas

Cet ouvrage, véritable livre de chevet du campanologue, est la traduction en langue anglaise du célèbre ouvrage « *Campanologie : een Leerboek over Klank en Toon van Klokken en Beiaarden* », publié en 1997 par André Lehr.

Il passe en revue, avec un très haut niveau de science et de technicité, les propriétés intrinsèques des cloches, leur fabrication, les systèmes de transmissions et propriétés acoustiques des sonneries de cloches et des carillons, etc.

Le document constitue l'entièreté du volume 54 du *Bulletin* régulièrement publié par la GCNA.

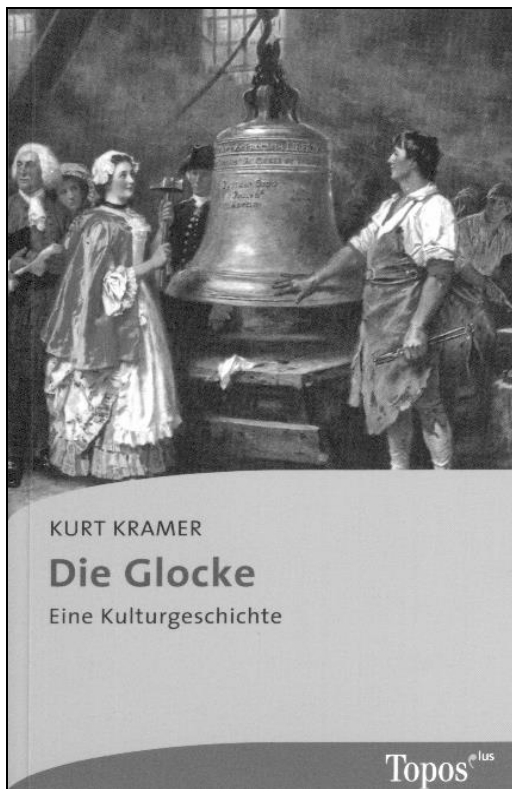
Die Glocke – Eine Kulturgeschichte

(La cloche, une histoire de culture)

Kurt Kramer

Topos Plus Taschenbücher, Band 597 (Kevelaer)

143 pages - format de poche – 45 illustrations - ISBN : 978-3-7867-8597-2



Campanologue très réputé, l'auteur passe en revue les aspects classiques de la campanologie : origine chinoise des cloches, cloches avant la chrétienté, cloches dans l'Église primitive, cloches dans les légendes, moines fondeurs de cloches, technique de fonte de cloches, décoration des cloches, le sort des cloches durant les guerres, cloches dans la poésie, etc.

L'intérêt de l'ouvrage réside dans l'éclairage allemand qu'il apporte sur ces divers sujets. Son iconographie est également intéressante, de par son origine essentiellement allemande.

HORLOGERIE MONUMENTALE

De laatste stadsuurwerkmaker van Enkhuizen

(Le dernier fabricant d'horloges d'édifice à Enkhuizen)

Editions Enkhuizer Klokkenspel Vereniging (EKV)

28 pages – format A5 - 13 illustrations – prix : 5,00 €

La brochure, riche en anecdotes, est consacrée à Henk Somberg, responsable de 1923 à 1948 de l'entretien des horloges monumentales de la ville d'Enkhuizen (Pays-Bas).

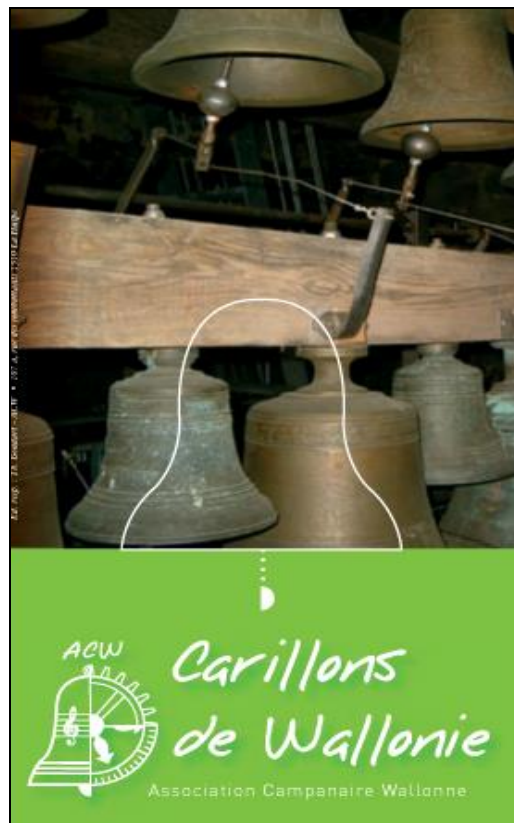
Renseignements : EKV (p/a Hoofdstraat 152, NL-1611 AL Bovenkarspel, Pays-Bas)

Carte des carillons de Wallonie

L'ACW dispose encore d'un certain nombre d'exemplaires de la carte des carillons de l'espace Wallonie-Bruxelles, publiée à l'occasion des 10 ans de l'association.

Ce document indique la répartition géographique des carillons et présente leurs caractéristiques principales : localisation, données techniques, renseignements pratiques (adresses de contact, etc.).

Elle peut être commandée au Secrétariat de l'association (adresse en page 1 du Bulletin Campanaire), au prix unitaire de 2,00 € (port compris).



Courrier reçu

Appel pour deux cloches en Haïti

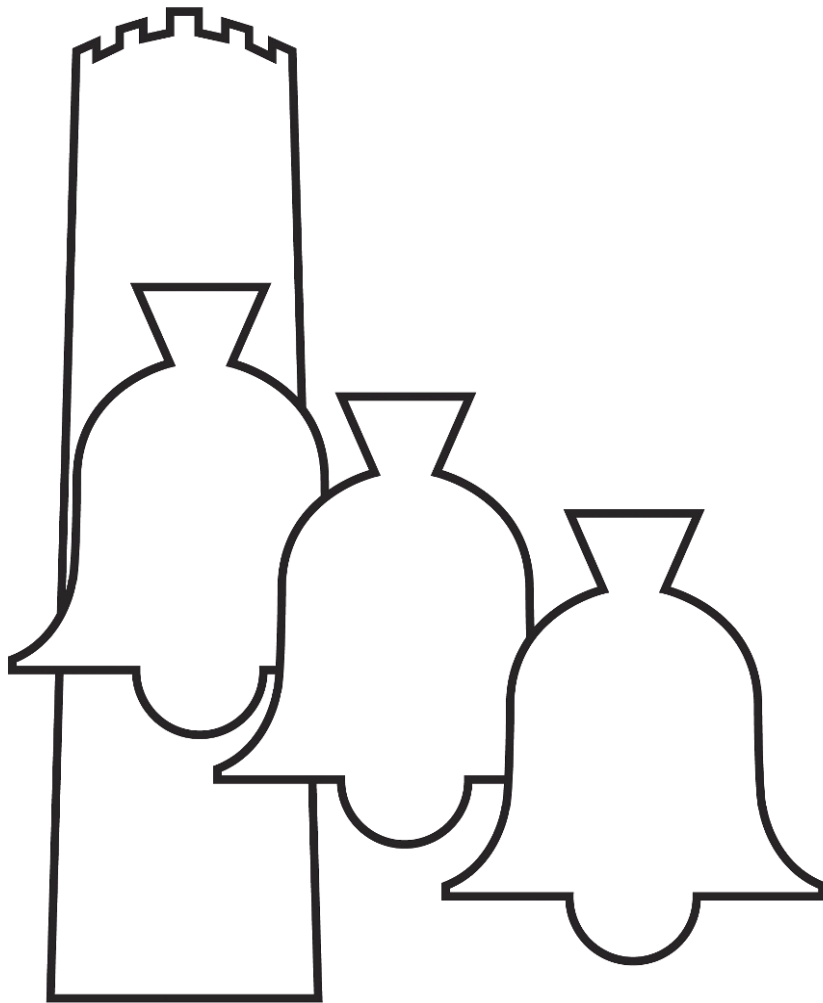
« Dans les villages de brousse, la vie est rythmée au son d'une cloche (anciennement d'un tambour). Deux de ces villages espèrent trouver une cloche qui annoncerait les différents événements importants : naissances, mariages, décès. Ces cloches seraient acheminées en juin prochain dans un container rempli d'objets nécessaires, voire indispensables, qui, sur place, sont parfois à des prix exorbitants. Au nom de ces villageois, nous vous disons d'avance un tout grand merci.

Janine Clapuyt-Van Rossum
tél. : 32-(0)10- 450129 ou 32-(0)-477-467418
courriel : ja.clapuytvanrossum@skynet.be»

MICHIELS

CLOCHES • CARILLONS • HORLOGES DE TOUR

MAISON FONDEE EN 1860



Korenmarkt 6, 2800 Mechelen
Tel. +32 (0)15 42 12 96 - Fax. +32 (0)15 43 19 12
michielsmechelen@telenet.be

AGENDA

Cette rubrique regroupe les informations parvenues à la Rédaction du Bulletin Campanaire à fin mars 2008. Des renseignements complémentaires à leur sujet peuvent être obtenus au tél. 32-(0)81/61.09.68.

- **Mai- septembre : Tournai : carillon du beffroi communal**

Auditions dominicales selon le programme figurant en page 50.

Concerts particuliers confirmés à ce jour :

- dimanche 11 mai : à 14h30 : Paul Hoste (Zottegem)
- samedi 17 mai : à 20h00 : Stefano Colletti (France)
- dimanche 6 juillet : à 14h30 : Liesbeth Janssens (Lier)
- lundi 21 juillet : à 14h00 : Alfred Lesecq (France)
- dimanche 3 août : à 14h30 : Margo Halsted (USA)
- dimanche 13 juillet : à 16h30 : Charles Dairay (France)
- dimanche 21 sept. : à 14h30 : Teun Michiels (Diest)

Renseignements : Office du Tourisme de Tournai : 32-(0)69-22.20.45 - tourisme@tournai.be

- **Juin : Ath : 1^e partie du Festival de Carillon 2008 (Eglise St-Julien)**

Les concerts ont lieu le samedi à 16h30 :

- 7 juin : Alfred Lesecq (Cappelle-la-Grande et Hondschoote, France)
- 14 juin : Dominique Wybraecke (Renaix)
- 21 juin : Pascaline Flamme (Tournai)
- 28 juin : Bernard Michel (St-Amand-les-Eaux et Lille, France)

La seconde partie du Festival aura lieu en août et septembre (voir ci-après).

Renseignements au tél. 32-(0)68-45.45.37.

- **5 juillet : Middelburg (Pays-Bas) : Concours International de Carillon**

Le concours s'adresse à deux catégories de candidats : carillonneurs diplômés et carillonneurs non diplômés. Les

candidats de chaque catégorie devront interpréter un morceau imposé et, au minimum, un morceau de leur choix (extrait du répertoire d'œuvres composées pour carillon). Les inscriptions seront clôturées le 30 avril.

Renseignements : www.carillon.org/eng/actueel/middelburg_1.htm ou au tél. 32-(0)81-61.09.68.

• **5 - 12 juillet : Middelburg (Pays-Bas) : Summer school à la Roosevelt Academy**

Les cours, donnés par des spécialistes de renommée internationale (dont Bernard Winsemius, Gideon Bodden, Geert D'hollander), s'articuleront sur le thème « *La Culture des carillons des 17^e et 18^e siècles* ». Les carillons de Middelburg, Veere et Vlissingen seront mis à contribution dans ce cadre.

Renseignements : www.carillon.org/eng/actueel/middelburg_1.htm ou au tél. 32-(0)81-61.09.68.

• **Juillet - août : Nivelles : Festival de Carillon (Collégiale Ste-Gertrude)**

Les concerts ont lieu le dimanche à 16h00 :

- 6 juillet : Robert Ferrière (Nivelles)
- 13 juillet : Elisabeth Duwelz (Mons, Enghien, La Louvière, Braine-le-Comte)
- 20 juillet : Tin-Shi Tam (USA)
- 27 juillet : Margo Halsted (USA)
- 3 août : Patrice Poliart (Soignies)
- 10 août : Charles Dairay (St-Amand-les-Eaux et Orchies, France)
- 17 août : Marc Van Bets (Mechelen)
- 24 août : Alfred Leseq (Cappelle-la-Grande et Hondschoote, France)
- 31 août : Tom Van Peer (Lokeren)

Renseignements au tél. 32-(0)67-21.54.13 (Office du Tourisme).

• **13 - 17 juillet 2008 : Groningen (Pays-Bas) : XVI^e Congrès de la Fédération Mondiale du Carillon (FMC)**

Voir page 27 du présent Bulletin Campanaire et www.carillon2008.nl

- **Août - septembre : Ath : 2^e partie du Festival de Carillon (Eglise St-Julien)**

Les concerts ci-après ont tous lieu à 16h30. Ils font suite à la première partie du festival, qui se sera déroulée en juin (voir ci-dessus) :

- samedi 2 août : Margo Halsted (USA)
- samedi 9 août : Elisabeth Duwelz (Mons, Enghien, La Louvière, Braine-le-Comte)
- samedi 16 août : Caroline et Sophie Jaumotte (Ath)
- samedi 23 août : Jean-Claude Molle (Ath)
- samedi 30 août : Gilles Lerouge (St-Amand-les-Eaux, France)
- samedi 6 sept. : Jean-Claude Molle (Ath)
- lundi 8 sept. : Elèves de la classe de carillon d'Ath

Renseignements au tél. 32-(0)68-45.45.37.

- **25 - 30 août : visite de musées d'horlogerie monumentale allemands**

L'excursion est organisée par l'association *Stichting tot Behoud van het Torenuurwerk* (NL). Les inscriptions doivent être prises avant le 1^{er} mai.

Renseignements : page 36 du présent Bulletin et tél. 32-(81)-61.09.68.

- **5 - 6 septembre : Warwickshire (Angleterre) : Ringing Roadshow**

Il s'agit d'un rassemblement de centaines d'amateurs d'art campanaire, autour d'une exposition-vente de matériel campanaire, agrémentée de démonstrations de handbells et de change-ringing, ainsi que de séminaires et de workshops dans le domaine.

Renseignements : www.ringingroadshow2008.org.uk

- **10 - 14 septembre : Mechelen (Malines) : 6^e Concours International de Carillon Reine Fabiola**

Voir page 30 du présent Bulletin Campanaire.

• **12 - 14 septembre : Wavre : 10^e Festival International de Carillon**

Parmi les éléments saillants de ce festival nous avons noté :

- vendredi 12 : à Limal, concert au carillon ambulant de Prague par Gilles Lerouge (FR), en duo avec son quartet de jazz
- samedi 13 :
 - concerts de carillonneurs belges au carillon de St-Jean-Baptiste (Jean-Claude Molle, Dominique Wybraecke, Jean-Christophe Michallek, Aimé Lombaert)
 - coulée de cloche en plein air, par Thibaut Boudart, au Château de l'Ermitage
 - concert de l'Académie de Wavre, avec accompagnement par le carillon ambulant
 - concert de l'Harmonie de Lambres-lez-Douai (85 musiciens), accompagnée au carillon ambulant par Michel Bernard (FR)
 - exposition « *Cloches et clochers* » au Château de l'Ermitage
- dimanche 14 : concerts de carillon à St-Jean-Baptiste par Monica Kamierczak (Pologne), Tomas Flegre (Tchéquie), Ann-Kirstine Christiansen (Danemark), Rosemarie Seuntjens (Pays-Bas)

Le programme détaillé de ce festival sera publié dans le prochain Bulletin Campanaire.

• **13 - 14 septembre : Région Wallonne : 20^e anniversaire des Journées du Patrimoine en Région Wallonne**

Le thème retenu pour ce vingtième anniversaire est « *Patrimoine et Culture* ». Ce sera une belle occasion de mettre en valeur le patrimoine campanaire de Wallonie.

Renseignements : www.journeesdupatrimoine.be

Délai pour le prochain Bulletin Campanaire

Nous vous invitons à nous faire parvenir *avant le 15 juin* les informations que vous souhaiteriez communiquer dans les rubriques *Agenda, Potins Campanaires, Courrier des lecteurs* ou autres du prochain Bulletin Campanaire.

Audition des carillons de Wallonie et de Bruxelles

- **Ath** (église St-Julien) : le samedi à 16h30 (J.-C. Molle) – voir également p. 46 et 48 de la rubrique Agenda ci-dessus
- **Bruxelles** (cathédrale St-Michel) : de juin à septembre : le dimanche à 14h
- **Enghien** (église St-Nicolas) : le dimanche à 16 h (E. Duwelz)
- **La Louvière** (église St-Joseph) : le lundi à 11 h (E. Duwelz)
- **Liège** (cathédrale St-Paul) : le mercredi à 12h30 (Fabrice Renard) – programme du festival international de carillon en préparation
- **Liège** (église St-Jean-l'Évangéliste) : le jeudi à 15h et le samedi à 16 h (J.-C. Michallek et Fr. Lambrecht)
- **Mons** (Beffroi) : le dimanche à 12 h et le mardi à 18 h (E. Duwelz)
- **Namur** (cathédrale St-Aubain) : le samedi à 10 h (E. De Vos)
- **Nivelles** (collégiale Ste-Gertrude) : voir p. 47 de la rubrique Agenda
- **Thuin** (beffroi) : le jeudi à 11 h, le samedi à 16 h et à certaines occasions festives (Ph. Cuisenaire)
- **Tournai** (beffroi) : le dimanche à 14h30 (alternativement Fr. Clément, Th. Bouillet et P. Flamme) – voir également p. 46 de la rubrique Agenda
- **Wavre** (église St-Jean-Baptiste) : le mercredi et le samedi à 11 h (C. Boon) - voir également p. 49 de la rubrique Agenda

Aux occasions festives, audition des carillons de :

- **Braine-le-Comte** (église St-Géry) : E. Duwelz
- **Charleroi** (Hôtel de Ville) : A. Bricq
- **Chimay** (collégiale Saints-Pierre-et-Paul) : J-P. Rouwez
- **Florenville** (église de l'Assomption) : B. Goffette
- **Gembloux** (Beffroi) : S. Joris
- **Malmedy** (cathédrale Saints-Pierre-Paul-et-Quirin) : S. Michel
- **Soignies** (collégiale St-Vincent) : P. Poliart, V. Lontie et E. Duwelz
- **Verviers** (église N.D. des Récollets) : J.-C. Michallek, F. Renard et Fr. Lambrecht

A ces auditions s'ajoutent celles du *carillon itinérant* de l'Asbl Catiau Montois et Carillons.



Royal Eijsbouts

Royal Eijsbouts - Fonderie de cloches et Fabrique d'horloges

Boîte Postale 2 - NL 5720 AA Asten - Pays-Bas

Téléphone +31 493 691445 - Télécopie +31 493 693300

royal@eijsbouts.com - www.eijsbouts.com



*Cloche Européenne de la Liberté, fabriquée par Eysbouts
pour la localité de Gifhorn (Allemagne) - 10.000 kg*